L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 15 JUILLET 1892. — 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Éditeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 15 JUILLET 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc. qui se seront en petit réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par le shérif, au local No 121 rue Poydras, tout le contenu et installations d'une imprimerie.

Le 14 Juillet.

Manifestation des Autorités de Ville et d'Etat.

AVANT LA FETE.

Nous voici à la douzième célébration du 14 Juillet, et nous le disons avec plaisir, avec fierté, le zèle ne se ralentit pas ; l'empressement est aussi grand que la première année.

Il y avait plaisir, il y a trois ou quatre jours, au milieu des pluies battantes dont le ciel nous gratifiait, d'entendre exprimer à tous les coins de rue du deuxième District, les inquiétudes sur le succès de la fête. Aura-t-elle lieu au jour dit? Faudra-t-il la retarder? Et les cancans d'aller leur train sur l'état des Fair Grounds, que l'on disait complètement inondés.

Il n'en était rien, naturellement ; mais ces anxiétés étaient aussi réconfortantes qu'amusantes ; elles prouvaient, tout au moins, que la célébration du 14 Juillet n'a rien perdu de sa popularité, à la Nouvelle-Orléans.

Comme à l'ordinaire, nous avons, dès le matin, parcouru une partie des rues du deuxième district, et même du premier. Nous y avons constaté le même empressement à pavoiser les maisons particulières et les magasins. Beaucoup de maisons américaines avaient arboré leur pavillon national.

Comme d'habitude, ce sont les rues Royale et Chartres qui l'emportent.

A partir de la rue d'Orléans, et particulièrement du local de l'Orphéon qui semble donner le signal, le défilé commence. Nous avons cependant, une mention spéciale à faire, d'une pharmacie située entre les rues Bayou et Quartier. Depuis 11 ans, croyons-nous, elle n'a jamais manqué de pavoiser, le 14 Juillet. N'oublions pas non plus le quartier-général de la Société du 14 Juillet, décoré luxueusement.

A partir donc de la rue d'Orléans ou de l'Orphéon, de nombreux balcons étaient pavoisés aux couleurs nationales françaises, souvent même, aux couleurs françaises et américaines à la fois. On ne saurait assez en féliciter la population. Le jour où l'union la plus cordiale cesserait d'exister entre les deux républiques sœurs, nous tremblerions pour l'avenir de la Liberté. Le jour où les populations françaises, créoles et américaines ne s'entendraient plus, en Louisiane, nous ne savons trop ce que nous deviendrions. Un Etat qui renie ses origines est un Etat perdu d'avance ; l'expérience des siècles passés l'a prouvé maintes fois.

Depuis que la Fête se célèbre aux Fair Grounds—changement qui s'est opéré en vue d'une idée économique et d'une œuvre de charité—ses décorations de la rue du Canal se font à la statue de Clay, à l'intersection des rues Royale et St-Charles. Comme l'an dernier, l'on a entouré l'enceinte au milieu de laquelle s'élève la statue de l'orateur-patriote, de mâts surmontés de drapeaux et de banderoles, reliés entr'eux par des draperies aux trois couleurs, flottant au vent. Les drapeaux se font remarquer par la fraîcheur de leurs couleurs. Evidemment, elles ont été confectionnées tout exprès pour la circonstance.

Inauguration de la Fête.

AU CONSULAT.

A 2 heures précises, comme l'indiquait le programme que nous avons souvent publié, une foule de Français et d'amis de la France, parmi lesquels nous avons remarqué l'avocat de ville M. O'Sullivan, son Honneur le juge Albert Voorhies, M. Bayle, président de la Société Française, le Dr Tonatre, l'avocat Lombard, les frères Lafargue, LeFrançois, et beaucoup d'autres dont les noms nous échappent (qu'ils nous le pardonnent) remplissait les salons du Consulat.

Quelque temps après, arrivait en corps, musique en tête, le Comité Général de la Société du 14 Juillet, son président, M. Bouby, en tête, et la cérémonie commençait.

Nous donnons ici la composition complète de la Société :

SOCIÉTÉ DU 14 JUILLET.

Présidence d'honneur, M. H. C. MEYRIER, Consul intérimaire de France.

Présidents honoraires : MM. F. Labue, L. Jastremski, V. Mary.

Officiers en activité :

M. L. P. Bouby, Président ;
[illegible], 1er Vice-Président ;
S. Roy, 2me Vice-Président ;
[illegible], 3me Vice-Président ;
C. Babled, Secrétaire ;
A. P. Lambert, Assistant-Secrétaire ;
R. S. Abadie, Trésorier ;
G. Boué, Secrétaire-Comptable.

Comité d'Administration :

MM. J. C. Payssé, E. Serres, R. Saiptés, Dr Jégou.

Membres Adjoints :

MM. Lafontaine, A. Brunet, J. P. Naudon, J. Dutha, C. Ganuchaud, P. Malochée, E. Sénac, P. M. Santos, M. A. Peyroux, J. B. Pelletier, J. Weilinger.

Sous-Comité d'emplacement.—E. Saiptés, Président ; L. Jastremski, V. Mary.

Finances.—M. J. C. Payssé, Président ; A. Brunet, Emile Serres.

Décorations.—Ch. Ganuchaud, Président ; P. Malochée, Ch. Babled, S. Roy, G. Boué.

Pyrotechnie.—P. H. Santos, Président ; J. C. Payssé, R. Lafontaine, A. P. Lambert, P. Congét.

Musique.—J. C. Payssé, Président ; E. Serres, E. Sénac.

Salut et Jeux.—G. Boué, Président ; E. Saiptés, A. Brunet, J. P. Naudon, Jos. Dutha, J. B. Pelletier, E. Sénac, C. Ganuchaud, M. A. Peyroux.

Presse et Impressions.—P. H. Santos, Président ; Ch. Babled, G. Boué.

Police.—M. A. Peyroux, Président ; Eug. Saipées, J. Weilinger, A. P. Lambert, Ch. Babled.

Bals.—A. P. Lambert, Président ; Jos. Dutha, Ch. Babled, J. Weilinger, R. Lafontaine, E. Sénac, J. B. Pelletier, A. Brunet, P. Congét.

Fournitures.—A. Brunet, Président ; J. C. Payssé, J. B. Abadie, M. A. Peyroux, S. Roy, Ch. Ganuchaud, E. Serres.

Provisions.—E. Sénac, Président ; P. H. Santos, J. C. Payssé, J. B. Pelletier, A. Brunet.

Réceptions et Invitations.—Sébastien Roy, Président, Léon Jastremski, Victor Mary, Eug. Saiptés, P. Malochée.

M. le Gérant du Consulat, Consul par intérim, a ouvert la fête par le discours suivant, que nous reproduisons in extenso :

Messieurs,

Laissez-moi, tout d'abord, vous remercier de l'empressement que vous avez apporté à vous rendre à l'invitation que j'ai l'honneur de vous adresser de vous réunir au Consulat, à l'occasion de la fête nationale de la France.

En cette circonstance, tous les Français, et plus particulièrement ceux qui sont éloignés de la mère-patrie, éprouvent comme un besoin de se grouper entr'eux, pour retremper leur patriotisme dans le glorieux souvenir du passé, épancher leurs cœurs qui débordent et donner un libre cours à leurs sentiments d'attachement à leur pays.

A la Nouvelle-Orléans, cette ville qui nous rappelle par tant de côtés la patrie absente, cet anniversaire est toujours, pour nous Français, une source d'émotion et de légitime orgueil. Notre colonie déploie, en effet, dans la célébration de notre fête, un enthousiasme touchant et nous voyons la population locale se joindre à elle, avec une communauté d'idées si parfaite, qu'on pourrait croire que le 14 juillet a été adopté dans le pays, comme une fête nationale.

Cette année les premiers magistrats de l'Etat et de la ville ont bien voulu nous montrer leurs sympathies, en apportant à notre manifestation patriotique le concours de leur haute personnalité. En leur souhaitant la bienvenue, je leur adresse l'expression de ma plus vive reconnaissance pour l'honneur qu'ils nous font de se trouver parmi nous, dans une circonstance où leur présence peut être considérée comme un gage de la bienveillance qu'ils nous témoignent.

Ai-je besoin, Messieurs, de rappeler les épisodes terribles de cette mémorable journée où le peuple, réclamant, les armes à la main, ses droits à la liberté, renversait cette forteresse silencieuse, image vivante de son antique servage ? Ces événements, Messieurs, personne ne les ignore et le monde entier les proclame et en bénéficie.

Pénétré de sentiments qui ont présidé à cet acte d'exécution populaire et imbu des principes qui régissent nos institutions républicaines, je bois, Messieurs, à notre chère patrie, à sa prospérité, à son union, à ses triomphes ; je bois aux Etats-Unis, cette terre hospitalière qui nous reçoit avec une générosité si fraternelle ; je bois enfin à vous tous, mes chers compatriotes et amis, dont les aspirations peuvent, en ce moment, se résumer dans ce vœu patriotique

Vive la France ! ! !

Ce discours a été souvent interrompu par les applaudissements de l'assistance. Puis, tous ont bu à la prospérité de la France et de la République.

Après quelques instants de silence, M. V. Mary, vice-président de la Société du 14 juillet, a pris la parole. Voici son allocution :

Monsieur le Consul,

C'est toujours avec bonheur et avec fierté que, chaque année, à pareille époque, nous nous réunissons dans cette enceinte qui pour nous, est comme un petit coin de la France, à la Nouvelle Orléans.

Nous venons d'abord y célébrer ensemble le mémoire de ces grands événements qui ont été le signal de l'affranchissement et de la liberté des peuples ; mais nous venons aussi et surtout, M. le Consul, vous complimenter, vous, le représentant de notre grande nation, qui tenez haut son drapeau avec tant de sagesse, de prudence et de fermeté.

C'est avec joie et avec orgueil que nous constatons la vitalité exubérante de notre chère patrie, la stabilité de plus en plus solide de nos institutions, l'apaisement qui se fait partout, l'adhésion de tous les partis, même les plus hostiles, à la forme républicaine de notre gouvernement, la seule capable de procurer le repos, le bonheur et la gloire. En un mot, nous venons applaudir à la richesse inconcevable de la France, à sa force morale, à sa force physique qu'elle puise dans son armée et dans sa magistrature, toutes choses de nature à nous concilier de plus en plus l'estime de nos amis, et de nous faire craindre et respecter de nos ennemis. En conséquence, M. le Consul, permettez-nous de vous prier d'être, auprès de Son Excellence, le Président Carnot, l'interprète de nos sentiments de profonde admiration pour sa personne et de notre sincère et inébranlable dévouement à la France républicaine.

M. Bouby a alors, avec le concours de M. le Consul par intérim., rédigé le télégramme suivant, qui a été envoyé au Président de la République :

"Les Français, réunis au Consulat de France, à l'occasion de la Fête du 14 Juillet, présentent, à M. le Président de la République, l'expression de leur respectueuse admiration et de leur profond attachement à la France."

La cérémonie s'est terminée par un toast très heureusement inspiré, du juge Voorhies, que nous voudrions reproduire mot pour mot.

Malheureusement, c'était une improvisation. En voici le sens :

Les Etats-Unis et la Louisiane sont redevables à la France de leur existence, de leur affranchissement. Les Etats-Unis et la Louisiane boivent à la prospérité de la France Républicaine. La Russie qui est l'alliée intime de la France, devient par là même leur alliée et leur amie. Ils boivent donc avec elle, à la prospérité et à la grandeur de la Russie.
(Tonnerre d'applaudissements.)

AUX FAIR GROUNDS.

Immédiatement après, le représentant de la France, entouré des autorités et de ses employés partait pour les Fair Grounds, afin d'y recevoir la Société et les invités. La société, de son côté, prenait le même chemin, l'état-major précédé d'une musique militaire.

Là se trouvaient le Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, M. Murphy Foster, le Lieutenant-Gouverneur, M. Parlange, l'Avocat-général, M. O'Sullivan, l'Avocat de ville, M. Ferguson, et M. le Maire de la Nouvelle-Orléans, l'Hon. Fitzpatrick.

La réception a été on ne peut plus cordiale ; c'est une des plus franches auxquelles nous ayons jamais assisté. Le champagne coulait à flots.

Le soleil dont les rayons étaient véritablement trop ardents, a quelque peu retardé les cérémonies.

Ce n'est guère que vers les 5 heures que les discours ont pu commencer.

M. le Consul de France, accompagné des autorités d'Etat et de ville, et suivi de la Société du 14 Juillet, avec son président en tête, s'est alors dirigé vers l'estrade élevée pour les orateurs.

Le cortège était précédé d'une musique militaire. La grande estrade des courses du Jockey Club offrait alors un magnifique spectacle. Il y avait bien de 1,500 à 2,000 dames, en toilette d'été, attendant la venue des orateurs.

M. le Consul de France a ouvert la séance par le petit discours suivant :

Messieurs,

La Société du 14 Juillet nous a conviés à assister aux réjouissances publiques qu'elle a préparées, à l'occasion de la Fête Nationale de la France.

En ouvrant cette fête, je crois devoir remercier MM. les membres du comité pour le zèle et le dévouement dont ils ont fait preuve dans l'accomplissement de la tâche qu'ils se sont imposée. Le résultat répondra, j'en suis sûr, aux espérances que les préparatifs nous ont déjà fait concevoir et sera digne des traditions de notre colonie.

Je cède la parole aux orateurs éloquents qui vous diront l'influence qu'ont eue les événements dont nous célébrons aujourd'hui l'anniversaire, non seulement sur les destinées de la France, mais encore sur celles des autres nations.

(Applaudissements.)

Puis il a laissé la parole au Président de la Société, M. Bouby, qui a prononcé le discours que nous reproduisons textuellement :

Mesdames, Messieurs,

Pour la seconde fois, je suis appelé à vous souhaiter la bienvenue à la célébration du 14 Juillet, ce glorieux anniversaire qui fait battre non seulement les cœurs français, mais tous les cœurs amis de la liberté.

Je sens tout le prix de cet honneur ; aussi pour la seconde fois en exprimerai-je toute ma reconnaissance à ceux de mes compatriotes qui m'ont cru digne de remplir les difficiles et délicates fonctions de président de la Société du 14 Juillet.

Si ma tâche est lourde, elle m'est agréable pourtant, car dans mon cœur brûle, comme dans le vôtre, cet amour puissant pour la patrie absente, que l'éloignement et les années ne peuvent éteindre ni amoindrir.

Et combien il m'est doux de voir l'empressement que vous mettez, chaque année, à venir à cette fête patriotique.

Merci donc, au nom de la Société que je représente ; merci aussi à M. le lieutenant-gouverneur de l'Etat de la Louisiane, à M. le maire de la Nouvelle-Orléans et à tous nos invités qui ont bien voulu honorer notre fête de leur présence.

Je ne passerai pas sans dire un mot tout particulier à l'adresse de M. Meyrier, gérant du consulat de France qui habite depuis quelques années, parmi nous, et qui a si bien su s'attirer les sympathies et l'estime de tous. Je saisis cette occasion solennelle pour lui dire toute l'estime que j'ai pour lui personnellement, et je crois être l'interprète de toute la colonie française en lui portant l'expression des sentiments de tous nos compatriotes.

Nous sommes ici, mesdames et messieurs, pour fêter la République Française, ou pour être plus court, la France.

Cependant, cette année, nous célébrons plus particulièrement le triomphe de la République. Nous lui avons élevé un monument, au frontispice duquel nous avons écrit ces mots :

A LA RÉPUBLIQUE TRIOMPHANTE.

A la République triomphante de ses adversaires, qu'elle a vaincus par sa magnanimité, sa grandeur, son calme, sa justice impeccable, son énergie. Ils s'inclinent devant elle, ceux-là qui la combattaient naguère, et la "Marianne", la "prostituée" de jadis a fait la conquête de ses détracteurs.

Les dernières élections ont montré la faiblesse de son ennemi, et ont détruit, anéanti à tout jamais les illusions des représentants d'un passé que condamnent et le progrès et la science moderne.

A la "République triomphante" de l'adversité et du malheur, et relevant notre fière patrie des ruines sous lesquelles on la disait à jamais ensevelie. Quand on croyait la France perdue, écrasée, on connaissait pas son admirable population économe, travailleuse et patiente comme la fourmi, aussi vaillante que brave comme le lion du désert. Aujourd'hui, subissant une situation qu'elle n'a pas faite, elle est la seule nation en Europe à supporter, sans fléchir, l'énorme poids financier qu'occasionnent des armées permanentes considérables, et alors que les autres puissances se débattent sous le fardeau de leurs budgets dont elles ne peuvent combler les déficits, les bons français atteignent le pair, ce qui ne s'est jamais vu, en aucun temps ni en aucun pays.

"A la République triomphante" par sa glorieuse Exposition de 1889, où elle a montré au monde les produits de ses arts, de son industrie, de son commerce ; où elle s'est redressée debout devant le monde entier grande, aussi brillante qu'autrefois. Que dis-je ! plus grande, plus brillante que jamais.

A la "République triomphante, tenant dans sa main la torche du progrès, comme la statue symbolique qu'elle donna jadis à la République-sœur, en signe d'amitié et d'éternelle alliance.

Oui, la République triomphante, régnant sans partage, enfin, sur cette grande France qui n'est point si digne de l'admiration du monde par les superbes épopées de sa glorieuse histoire, que par son immense générosité et son amour pour la liberté.

Quand les peuples qui souffraient l'ont appelée, elle a couru à leur secours et gagné leur amitié, son argent, son sang et son sang de ses enfants.

Elle est la mère et la consolatrice des infortunés et des souffrants.

Elle est l'âme du souffle puissant de la liberté. Tous les peuples ont des savants qu'admirent le monde, des génies qui passeront à la postérité.

Mais aucun autre que la France ne peut montrer cette pléiade de hardis penseurs, de profonds philosophes du 18e siècle qui jetèrent le cri d'indignation dans la nuit de l'ignorance, contre une société corrompue, un état social injuste, et qui dirent vaillamment aux masses leurs droits, après leur avoir montré leur avilissement.

Aucun autre peuple non plus n'a le droit, comme elle, d'élever une statue au Génie de la Liberté sur les ruines d'une forteresse qu'on regardait comme le symbole du pouvoir absolu de la royauté.

La République triomphante, Mesdames et Messieurs, a fait la France, notre patrie aimée, grande, forte et respectée. Ne l'oubliez jamais, et élevez-lui dans vos cœurs un culte sacré et sans fin.

Et que dans une harmonie commune, avec l'élan du cœur, vos voix se joignent à la mienne pour pousser un double cri vibrant de : "Vive la France, Vive la République !"

L'orateur du jour, M. Castaing, a pris ensuite la parole. Nous donnons son discours, tel qu'il nous est parvenu :

Mesdames, Messieurs,

C'est toujours avec une joie profonde, que nous voyons arriver cette date qui marque la phase la plus glorieuse de l'histoire de notre pays.

Là-bas, de l'autre côté de l'Océan, tout un grand peuple, uni dans un même sentiment d'amour et de patriotisme, acclame aujourd'hui, avec cet élan généreux qui est le fond même de son caractère, cette République qui, malgré les affronts subis, malgré les maux soufferts, après plus de vingt ans de recueillement et de travail, a su faire de cette grande blessée, qu'on appelait alors la France, et qui gisait à terre, sanglante, vaincue, mutilée, la nation aujourd'hui respectée, libre, forte et fière.

Quiconque a pu assister à ce spectacle inoubliable de cette grande ville devant laquelle l'histoire s'agenouille, arborant aujourd'hui ses fières couleurs, saluant au passage les régiments qui défilent, ces régiments, espoir suprême de la patrie ; se découvrant avec respect devant ces drapeaux frissonnants, qui personnifient tout un passé de gloire et de grandeur tout un avenir d'espérance, en ont conservé au fond de l'âme un souvenir que ni le temps ni la distance n'effaceront jamais.

La France s'est élevée au-dessus d'elle-même, en s'élançant vers l'avenir ; et si cette aurore splendide du 14 Juillet a pu être obscurcie par des attentats criminels, par des orages épouvantables, elle brille aujourd'hui de tout son éclat, parce que l'avenir de liberté, de fraternité consacré par les hommes de 1789, est assuré à leurs descendants.

Et nous, républicains français, que les hasards de l'existence amènent loin de la Patrie, nous avons pour devoir, partout où nous nous trouvons, de jeter bien haut le cri de la France, parce qu'il signifie paix et liberté à tous les peuples.

Mesdames, messieurs—Fidèle à sa tradition, la Société Française du 14 Juillet célèbre aujourd'hui la fête nationale de la France.

En me choisissant, dans cette circonstance pour prendre la parole devant vous, l'administration m'a fait un grand honneur ; j'en sens vivement tout le prix.

Je suis fier d'avoir été l'objet d'une distinction aussi flatteuse. Certes, au point de vue de l'éloquence il n'y aurait eu qu'à vouloir pour faire un meilleur choix ; mais je doute qu'on eut pu trouver quelqu'un ayant plus profondément gravés dans l'âme le culte de la Patrie et le respect de la Révolution Française.

Cependant, après les paroles éloquentes, vibrantes de patriotisme, qui viennent de retentir dans cette enceinte, je ne puis m'empêcher de vous déclarer que ce n'est pas sans une certaine hésitation, sans une certaine émotion, que j'aborde cette tribune.

Que pourrais-je, en effet ajouter à ces accents chaleureux, qui, tout à l'heure, savaient si bien trouver le chemin de vos cœurs ?

Comment pourrais-je parler avec autant d'autorité que le faisait tout à l'heure M. le Représentant de la France de notre glorieuse République.

Si cela m'était possible, je voudrais, faisant faire à vos pensées un recul d'un siècle, vous faire assister, comme dans un rêve éblouissant, à ces épopées géantes de nos fiers aïeux.

Je voudrais les faire revivre dans vos souvenirs, ces légions de volontaires de 1792, dont la France va célébrer cette année le centenaire ; ces va-nu-pieds superbes, qui, souvent, la faim dans le ventre, mais toujours l'enthousiasme au cœur marchaient à la défense du droit opprimé aux accents vengeurs de la Marseillaise, ces héros déguenillés, qui s'emparaient des redoutes ennemies au cri de : "Vive la Nation !"

Ce cri de Valmy épouvanta les rois. Il leur fit comprendre, pour la première fois, quelle force morale terrible l'enthousiasme révolutionnaire donnait aux masses soulevées.

Oui, Messieurs, vous avez raison de célébrer, avec autant d'éclat, cette date qui vit naître la Révolution Française.

Il n'y a pas, en effet, dans la vie des peuples, une date aussi glorieuse, et dans une nation où le droit d'être aussi fière que celle du 14 Juillet 1789.

Pour la France ce fut le commencement d'une ère nouvelle ; pour le monde, ce fut le premier pas vers la liberté.

Depuis longtemps déjà, depuis des siècles, la Révolution s'annonçait. A certains indices, que les intelligences supérieures seules savaient reconnaître. Le peuple n'en était pas encore aux menaces, mais, depuis longtemps, il en était aux murmures.

"Tout ce que je vois, tout ce que j'entends, disait Voltaire, m'annonce une Révolution prochaine, qui arrivera immanquablement, et dont je n'aurai pas le plaisir d'être le témoin. Tout craque autour de nous ; la société est comme une vieille machine délabrée ; elle se rompra au premier choc. Ah ! les jeunes gens sont bien heureux. Ils verront de bien belles choses."

Et, plus tard, Mirabeau, dont la puissance tribunitienne n'a jamais eu d'égale dans les annales de l'éloquence contemporaine que celle de Gambetta, Mirabeau s'écriait de cette voix tonnante, qui ébranlait les masses : "Les grands ne sont grands, que parce que nous les portons sur nos épaules. Jetons-les par terre."

Ce cri d'un cœur émanant de liberté, fit déborder le flot toujours montant du mécontentement populaire.

Le peuple se leva d'un bond furieux sur la Bastille. Sous ses efforts, il fit crouler cette sombre citadelle de l'absolutisme royal. D'un seul coup, dans sa colère il vengea tout un passé d'outrages, d'humiliations et de douleurs.

"Mais, c'est donc une révolte disait Louis XVI, à qui l'on annonçait, au même moment, la marche du gouverneur de la Bastille, la prise de la forteresse féodale." "Non, sire, lui répondit-on, ce n'est pas une Révolte, c'est une Révolution."

En effet, c'était une Révolution. C'était la Révolution qui, dans sa fureur vengeresse, devait bientôt jeter à l'Europe monarchique l'audacieux défi, un défi sanglant, en faisant tomber la tête d'un roi de France.

Mesdames et Messieurs, il ne m'appartient pas de faire ici l'historique de la Révolution Française.

Cela m'entraînerait au delà des limites que je me suis imposées.

Qu'il me suffise seulement de vous dire que c'est elle qui a créé l'unification de cette patrie française qui tient une si large place dans nos affections, et, qui nous apparaît d'autant plus grande que nous sommes éloignés d'elle !

Qu'il me suffise de vous dire, que si, jetant un regard vers le passé, nous considérons ce qu'il heureux travailleur, pauvre jouet du caprice des grands, son labeur consacré à la terre : pauvre créature, qui n'avait rien à attendre, rien à espérer, misérable bête de somme, qui n'avait pas même le droit de se plaindre des vexations sans nombre qui étaient son partage, et qui, si une comparaison cette situation à celle qui est aujourd'hui la nôtre, nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver, au fond de nous-même, un profond sentiment de reconnaissance pour la Révolution Française.

C'est elle qui nous a donné cette liberté du travail, cette liberté de la conscience dont nous sommes si fiers et sans laquelle il n'y a pas de dignité possible.

C'est elle qui, en établissant dans les couches sociales l'égalité politique, a permis aux enfants du peuple d'arriver aux charges publiques par le seul mérite de leur intelligence. C'est elle qui, en proclamant cette maxime sainte de la Fraternité, a fait de la nation française une seule et même famille, en attendant qu'elle fasse du monde entier tout un peuple de frères.

C'est elle, enfin qui nous a déblayé cette route sur laquelle, pendant des siècles, nos aïeux ont poursuivi leur marche douloureuse !

Plus nous nous éloignons de la Révolution, et plus elle nous apparaît grande dans sa gloire, sublime, même jusque dans ses excès.

Et je ne saurais mieux la qualifier d'un mot, qu'en disant, avec notre grand poète national : "La révolution française est le plus puissant pas qu'ait fait l'humanité depuis l'avènement du Christ."

Français, et vous fils de Français qui m'écoutez, soyez fiers de la Révolution, parce qu'elle est sœur, parce qu'elle est française.

Elle a paru, il est vrai, au milieu de la tourmente, au milieu de la foudre et des éclairs, mais il fallait bien qu'elle attirât l'attention du monde entier.

Et vous, peuples, quelle que soit votre nationalité, bénissez la Révolution, parce que son œuvre, qu'elle poursuivra à travers les siècles, est une œuvre sainte, puisqu'elle tend, je ne dirai pas à la disparition, mais au désarmement des frontières, à l'apaisement des haines internationales.

Oui, Mesdames et Messieurs, sans avoir la prétention d'être un prophète, je puis dire qu'un jour viendra, et il n'est pas peut-être aussi éloigné qu'on le pense, où, grâce à l'esprit de la Révolution Française, les peuples, oublieux d'un passé de haines, n'auront qu'une seule devise : "Liberté, Egalité, Fraternité !" n'auront qu'un seul cri de ralliement : "Vive la République universelle !"

Les honneurs de la séance, nous devons le dire, ont été pour le lieutenant-gouverneur Parlange. Il a parlé de la France, de sa mission civilisatrice, du rôle qu'elle a joué dans l'affranchissement des Etats-Unis, dans le peuplement de l'Amérique avec une ardeur, un accent de sincérité qui a été droit au cœur des assistants. Tout ceux qui sont de race française et de race latine peuvent être sûrs qu'ils ont dans le lieut.-gouverneur un véritable ami. Au nom de la colonie française, nous remercions chaleureusement M. Parlange de ses bonnes et éloquentes paroles.

Nous en dirons autant de M. O'Sullivan, fort éloquent, lui aussi, et du gouverneur Foster, qui a été d'une chaleur, d'une sincérité qui nous a vivement frappé. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire leurs discours, ainsi que l'allocution de M. le maire Fitzpatrick.

Pendant ce temps-là, les jeux avaient commencé, pour demoiselles et pour garçons.

Nous ne pouvons donner, ici, les noms de celles qui ont remporté les prix. Voici seulement les différents jeux :

Jeu de Pelican—Trois prix : 1er, bague en or ; 2me, boucles d'oreilles, également en or ; 3me, épinglette en or.

Jeu des pigeons volants—Trois prix : 1er, une broche en or ; 2e, une bague, or ; 3e, une chaîne, or.

Jeu des oiseaux—Dix prix, se composant de bagues, dés, épinglettes, broches, etc.

Pour les garçons, il y avait le jeu de cheval volant—Trois prix, en argent.

Courses en sac—Trois prix, également en argent.

Aux deux jeunes boxeurs, Theo. Duffy, il a été accordé deux médailles.

Vers les 6 h. 1/2 ont eu lieu les courses et exercices gymnastiques par la société de gymnastique des Jeunes Gens, exercices qui ont obtenu un succès d'enthousiasme.

Nous ne pouvons entrer dans le détail de ces exercices ; nous nous bornons à mentionner le tour d'adresse et de force de M. Micas, le Saut du Niagara.

Un trapèze d'une longueur d'une trentaine de pieds, est suspendu au plafond de la salle, L'opérateur se place sur une petite plateforme aussi élevée que les attaches du trapèze, et à une distance de 30 pieds également, de l'appareil, l'artiste ramène jusqu'à lui le bras du trapèze ; puis le saisissant des mains, il s'élance bravement dans l'espace, y faisant, avec la rapidité de l'éclair, un immense demi-cercle, puis, va s'accrocher à l'extrémité opposée, à un autre trapèze, qu'il est obligé de saisir au vol. Naturellement, un filet est placé au-dessous de l'appareil ; pourquoi, le moindre accident exposerait l'opérateur à une mort horrible et certaine Ce tour d'adresse, plus que de force, nous l'avons vu exécuter plusieurs fois, ici et ailleurs, par des acrobates célèbres, avec lesquels M. Micas lutte d'adresse et d'intrépidité. Notez qu'il ne pose qu'en amateur, et que sa véritable profession est celle de pharmacien.

Brillante très brillante les décorations de Mme Wehrmann, à qui elles font grand honneur. L'avenue d'arbres reliée entre eux par des drapeaux aux trois couleurs et par des baisons de verdure, pendant la journée et, le soir, par une quantité innombrable de lanternes vénitiennes faisait un effet ravissant. On a beaucoup admiré l'inscription en lettres de feu : Liberté, qui brillait au-dessus de l'arc de triomphe qui venait d'être emoisé.

Il n'est pas jusqu'au restaurant tenu par M. Cazère qui ne se fut, en cette occasion piqué d'honneur, et n'ait donné à des prix extrêmement modiques, un menu véritablement princier, M. Cazère s'est hier couvert de gloire. C'est le carême des raouts et des réunions de société.

En somme, magnifique fête, et, de l'aveu de tous, succès complet, étourdissant, qui étonnait même ceux qui devaient le plus y compter, puisqu'ils l'avaient préparée d'avance, à force de travail, de soin et de sollicitude.

La recette a été belle, tructueuse. Les pauvres en tressailleront, de plaisir, et la direction doit être fière de son œuvre.

C'est la fête de l'aïeule qui court sur ses quatre-vingt-douze ans. Les enfants et petits-enfants sont réunis autour d'elle.

Tout à coup, Mlle Sezy, une aimable personne de huit ans, saute au cou de la grand'mère, et pour lui dire quelque chose de gentil :

—Tu sais, bonne maman, fait-elle, j'ai vu, tout à l'heure, dans la rue, une vieille femme bien plus laide que toi.

Calino est à la recherche d'un logement ; tout à coup, il s'arrête devant une pancarte ainsi conçue : *Glace(s) et eau à tous les étages.*

Alors, s'adressant au concierge, il lui dit, de sa voix la plus aimable :

—Vous avez de l'eau frappée à tous les étages ?

La parole est au jeune Victor.

—Maman, j'ai les mains sales. Faut-il que je me les lave, ou que je mette des gants.

P. E. DUCROS Gérant. Téléphone 479.

F. LAUDUMIEY,

No 175 RUE DU BAYOU,
Près Rempart.

Voitures, Tally-Hos, Surreys,

A toute heure du jour ou de la nuit.

Notre DÉPARTEMENT de FUNÉRAILLES est des plus complets, et les ordres confiés à nos soins seront exécutés sous la surveillance immédiate de M. P. E. DUCROS.

21 fév—1an

DELAMARE —Décédée jeudi, le 14 juillet, à 1 heure P. M., EVA NUTZ à l'âge de 49 ans et 8 mois, Veuve d'Adam Lentenschlaeger, femme d'Anatole Delamare. Les amis et connaissances des familles Nutz, Delamare, Lentenschlaeger, Dastel, Berkhart, Meher, Lacabe, Chapont Miester, ainsi que les membres de la 2nd Presbyterian church, Vigilant 3, Manhattan B. A., Rehmfeltzer B. A., Ladies Independent B. A., Ladies of the Third District B. A., sont respectueusement invités à assister aux funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, à 3:30 heures P. M., de sa dernière résidence, coin des rues Rempart et Indépendance

Salle de la Gardeners Mutual Protective Association.—51 rue Bienville. — Les officiers et membres de cette Association sont requis de se réunir à leur Salle, avec badge à 3 heures P. M., pour rendre les derniers devoirs à leur frère défunt, CHRISTIAN ZIMMER.
Par ordre de F. M. HOTARD, Président.
P. REUTHER, Secrétaire aux Archives.
15 juil—

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose, mais buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,
Seul Agent,
120 rue Royale, coin Toulouse.

6 juil—

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommier en fer, équilibrée pour la mutation de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité.
20 mars—

MADAME BARRIÈRE,

SAGE-FEMME,

Prévient les dames de sa clientèle et le public en général qu'elle a transféré son logement de la rue [illegible] à Anne

Au No 217 de la rue Bourbon.

12 juil—3 sem—PP

Banque Nationale de l'Etat.

ETAT SEMI-ANNUEL

Nlle-Orléans, 25 juin 1892.

ACTIF.

Prêts à échéance et escomptes	$607,997 82	
Surtirages	1,796 17	
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	50,000 00	
Bons d'Etat et de ville	350,748 50	
Maison de banque, meubles et installations	23,978 18	
Autres propriétés foncières	33,909 87	
Fonds de rachat chez le trésorier	2,250 00	
Prêts sur demande	$900,150 65	
Change à vue sur New York	157,923 22	
Echanges étrangers	39,479 87	
Dû par les banques et banquiers	40,727 36	
Chèques pour le Clearing House	44,271 06	
Monnaie courante et espèces	355,854 78	918,318 71
		$3,177,275 12

PASSIF.

Fonds capital		$400,000 00
Fonds de surplus et profits indivis		185,771 75
Dividendes non payés		12,088 00
Circulation		45,000 00
Dépôts individuels	$2,317,460 34	
Dû aux banques et banquiers	207,961 35	1,533,420 37
		$3,177,275 12

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
CHAS. H. CULBERTSON, Assist. Caissier.
PIERRE LANAUX, Président.
L. O. RENNER, Vice-Président.
30juin—

Pour Conserver

La richesse, la couleur et la beauté de la chevelure le plus grand soin est nécessaire, beaucoup de mal a résulté de l'emploi de préparations sans valeur. Pour être sûr d'avoir un article de première qualité demandez à votre pharmacien ou à votre parfumeur la Vigueur des Cheveux d'Ayer. Elle est absolument supérieure à toute autre préparation de cette sorte. Elle restaure la couleur originelle et l'abondance de la chevelure laquelle est devenue claire, fanée ou grise. Elle maintient le cuir chevelu frais, moite et exempt de la teigne. Elle guérit les humeurs qui démangent, empêche la calvitie, et donne à

LA CHEVELURE

une texture soyeuse et un parfum permanent. Nulle toilette ne peut être considérée complète sans cette préparation, la plus populaire et la plus élégante de toutes les coiffures.

"Mes cheveux commencèrent à grisonner et à tomber, quand j'avais environ 25 ans. J'ai fait usage dernièrement de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, et elle a causé une nouvelle pousse de cheveux de la couleur naturelle." — R. J. Lowry, Jones Prairie, Texas.

"Il y a plus d'un an j'avais une forte fièvre, et quand je recouvrai la santé, mes cheveux commencèrent à tomber, et le peu qui me restait se mit à grisonner. J'essayai de divers remèdes, mais sans succès, jusqu'à ce que je commençasse à

Faire Usage de

la Vigueur des Cheveux d'Ayer, et maintenant ma chevelure pousse rapidement et est restaurée à sa couleur primitive." — Mme. Annie Collins, Dighton, Mass.

"J'ai fait usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, pendant près de cinq ans, et mes cheveux sont moites, lustrés, et dans un état d'excellente conservation. J'ai quarante ans et ai parcouru à cheval les plaines pendant vingt-cinq ans." — Wm. Henry Ott, dit "*Mustang Bill*," Newcastle, Wyo.

La Vigueur des Cheveux d'Ayer,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue partout par les Droguistes

BAINS MORRIS.

Sous la direction de l'Association Sanitaire Auxiliaire de la Nouvelle-Orléans.

Sur le fleuve à la tête de la rue Félicité—tout l'îlot 205 pieds de long. Bâtisses séparées et terrains pour les deux sexes

Bassins des arbres donnant un bel ombrage. Deux grands réservoirs pour la natation et 75 chambres à bain et cabinets de toilette avec douches chaudes et froides et autres bains

Pui's artésien fournissant 1,000 gallons par minute. Le confort et le décorum sont maintenus par deux agents dans chaque département.

Prix—10 cents pour Adultes—5 cents pour enfants au dessous de 12 ans—Gratuit pour les enfants au dessous de 5 ans.

Costumes de bain vendus pour 5 cents. Ouvert tous les jours de 6 A. M. à 9 P. M.

Les chars de la rue Tchoupitoulas passent devant. 10 juillet—6 fois

Hôtel de l'Europe à Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert toute la saison. 12 mai—3m

Pavage Patenté de Schillinger.

Jean Cetrano, foreman depuis longtemps pour l'une des plus grandes maisons pour le Pavage Schillinger de la Nouvelle Orléans, vient de s'établir pour son propre compte. Les travaux qui lui seront confiés seront exécutés avec des soins spéciaux. Il garantit entière satisfaction pour tous les commandes qui lui seront faites. S'adresser 20 rue Toulouse.
6 juil—1m sem ven dim

JOURNAUX FRANCAIS

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Louvre supplément, France Mode, Mode Nationale, P. Echo d Mode, Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jnal. Amusant, Jal des Voyages, Monde Comique, P. Jnal. p. rire, Salon illustré, etc

Dépositaires Généraux :
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK

Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE !
Conditions spéciales aux Marchands

Bogel Drug Co.,
LIMITED,
RUE DU CANAL, 111.
Chimistes-Pharmaciens.
—Importateurs et marchands de—
Drogues purs, Médicaments de choix, Produits chimiques de première qualité,
PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE FINS.
Prescriptions de médecins remplies avec les plus grands soins et la plus scrupuleuse exactitude à des prix modérés.
Dépôt d'eaux minérales des sources Tate, Epsom et Bartlett.
Ordres de la campagne sollicités.
BOGEL DRUG Co., Limited,
RUE DU CANAL, 111.
Laboratoire, rue de Chartres, 67.
31déc—1y

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET

Horloger, Bijoutier, Joaillier
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles, Diamants et Bijouterie de toute description.

133 RUE ROYALE - 133

Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par ouvriers compétents.
14 déc 91—1an

$8 -Aller et Retour- $8

Excursion à Galveston, aller et retour, —Donnée par le—
Breaux Bridge La Literary and Gymnastic Club,
Pour le fonds de leur Librairie, du 20 juillet au 23 juillet inclusivement.

Quitte la Nouvelle-Orléans par le Southern Pacific Railroad, au pied de la rue Esplanade, MERCREDI, 20 juillet 1892, à 8:45 A. M. Pour le retour, quittant Galveston, Samedi, 23 juillet 1892, à 7 heures A. M. Les tickets sont en vente aux magasins de musique de Grunewald et de Werlein.
10 juil—10 13 14 17 19

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.00 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant.
J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret et les Passagers
25 oct—sam et dim

Pharmacie St-Cyr Fourcade

CANAL ET REMPARTS.

J. F. BELOU, Succ.

Dépôt de toutes Spécialités Françaises et Américaines. A vendre à prix réduits, Maison Duchêne, Paris, 64, rue des Lombards. Téléphone 720.
Eau de Vichy et de Soda glacée, Eau minérale.
[illegible]
8 sept—1 an Dim Mar Jeu

C. LAZARD & Cie

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX,

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Canal et North Peters.
24 o 90—1 an—dim mar ven

LEON GODCHAUX
81-85
CANAL ST
NEW ORLEANS LA

Vous ne pouvez porter votre LINGE LOURD bien longtemps encore.

—NOS—

VÊTEMENTS
—DE—
PRINTEMPS

SONT PRETS MAINTENANT

Prix plus réduits que jamais, $8.00 le complet pour messieurs ; $2.00 pour garçons.

1er déc 91—1an—dim mar ven

TAPIS ! TAPIS ! TAPIS !

NATTES ! NATTES ! NATTES !

Stores ! Stores !

Et Magnifiques Papiers Peints pour Tapisserie,

CHEZ LEVY,

RUE DU CANAL.

Nous prenons plaisir à annoncer à nos amis et clients que nous sommes prêts maintenant à faire voir notre nouveau stock d'articles ci-dessus mentionnés, qui, en beauté et en variété, n'a jamais été encaillé. Nos modèles de Tapis Moquette sont superbes, et surpassent tout ce qu'on a jamais vu. Nous appelons particulièrement l'attention sur nos Tapis de double largeur, pour les quels nous ne chargeons pas plus en proportion que nous ne faisons pour ceux de simple largeur. On ne sait peut-être pas généralement que nous ne vendons pas seulement des PAPIERS PEINTS, mais que nous nous chargeons aussi de les poser, et c'est pour cela que nous avons fait venir le meilleur artiste disponible dans ce genre. Aux personnes intéressées en font voir les spécimens de notre travail.

LEOPOLD LEVY, 132 RUE DU CANAL.

Les ordres de la campagne recevront la plus prompte attention. 15sept91—1an—DMeJ

Compagnie d'assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Succursale No 68 rue Royale.

Capital payé	$500,000 00
Actif, 1er janvier 1892	1,019,605 33

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS LAUDUMIEY, CHS D. BOUCHER
18 juin—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS
A TRANSFÉRÉ SES POLICES A LA
Compagnie d'Assurances Phœnix, de Hartford, Conn.

Capital Comptant	$2,000,000 00
Réserve pour pertes non réglées	301,242 30
Réserve pour Réassurances	1,990,683 68
Net surplus	1,384,460 81
	$5,676,386 79

PERTES PAYEES $29,027,798

WM. H. MAILEY, Gérant du Département de la Louisiane.

JULES TUYES,

Nommé Agent Résident sera toujours au No 3 rue Carondelet où il recevra ses amis et les anciens clients de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans. 29 mai—1 an

CONTINENTAL INSURANCE CO. OF NEW YORK,

—A UN—

Capital payé de	$1,000,000 00
Réserve pour les assurances ...	2,161,083 47
Surplus net	1,542,761 24
Surplus pour les détenteurs de polices	2,542,761 24
Actif brut	5,806,734 71

La compagnie fait des affaires rigoureusement en conformité avec les lois de l'Etat de New York, et fond des Polices sur le fonds de sûreté. Un fonds spécial pour la protection des détenteurs de polices qui ne peut affecter une grande conflagration.

Elle a payé plus de vingt-sept millions de pertes et est aussi forte que jamais. Pensez aux polices à cette compagnie et vous vous assurerez plus en sûreté qu'avec toute autre compagnie qui soit, compagnie de la Nouvelle Orléans ou un incendie désastreux. Les pertes sont ajustées et promptement soldées. La meilleure et la moins chère. Pour conditions et taux (les taux plus réduits) s'adresser

JAMES PRÉVOST, Agent.

122 rue Gravier, Nouvelle-Orléans, Lne.
27 fév 1 an—dim

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU : 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans
Plus de $11,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W. B. Lyman, Prés. — G. W. Sencett, Vice-Prés. — Chas. E. Rice, Sec.
1er 87—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago	$3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston	$1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

— DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS —
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.
12 nov—91—1 an

FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

HORLOGERS, BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE DIAMANTS, MONTRES, PENDULES, ARGENTERIE, BIJOUTERIE, JUMELLES, &c.

Montres soigneusement réparées et mises en parfaite état. Joaillerie de tous genres faite sur commande et réparée.

Les ordres de la campagne seront l'objet de l'attention toute spéciale de la maison. 1er sept 91—1an

$250

Achèteront un PIANO NEUF à 7 1-3 OCTAVES chez

LOUIS GRUNEWALD
& CIE, Limitée.

PIANOS ET ORGUES

LES PLUS BAS PRIX !

Conditions les plus avantageuses !

TOUS LES PRINCIPAUX PIANOS !

Steinway, Pleyel, Chickering, Knabe, Sohmer, Mehr, Mehlin, Fischer, Pease, Sheninger, Sterling, etc. Musique et Instruments de Musique, en gros et en détail. S'adresser à

L. GRUNEWALD & CIE, Limitée,
19 Baronne et 127 Canal,
24 janv—1 an Nlle-Orléans.

—SOURCES DE SLIDELL—
PENSION FRANÇAISE
—TENUE PAR—
GUILLAUME SABRIER.

Il prévient le public que l'établissement est disposé de manière à donner la plus grande satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur présence. [illegible]

Scientific American Agency for

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., Publishers, 361 Broadway, New York.

SOARDS'

1892—NEW ORLEANS

City Directory

Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. Une liste de la Nouvelle [illegible]

City Directory (Directory de la ville) prix $6 00
[illegible]

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal. 2me étage

1er nov90—1 an—mar, ven, dim

DENTISTES.

JOSÉ C. SIERRA,
DENTISTE,
162 rue North Rampart,
Coin Orléans.
1er juil—1 an

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
[illegible]

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transféré les bureaux du No 110 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRES DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1889.
Venez examiner nos modèles, vous informer de nos prix et vous faire exhiber nos Médailles [illegible]
[illegible]

Dr J. B. PEREZ,

Depuis 25 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladie de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.

Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.

Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités de femmes. A vendre dans toutes les pharmacies

Prix : $1 par bouteille

DR PEREZ, Bureau 223 rue du Canal, [illegible] le Dépôt du Pure Espagnol

13 déc 91—1 an

Proclamation Annuelle de Quarantaine.

DEPARTEMENT EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU, QUE LE 14ème JOUR D'AVRIL 1892, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre sa proclamation de quarantaine, les mettre en vigueur, à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à midi, en vertu des termes suivants :

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants :

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, sont infectés ; c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou ces maladies à bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire du Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel placer que ce qui sera nécessaire pour placer ces navires dans une complète condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la désinfection maritime, avec détention du personnel de trois jours pleins, à partir de l'époque de leur désinfection complétée.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection ; et y être traités, navires et personnel, le nombre de jours que jugera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de ports infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard pourront devenir infectés, seront soumis à la détention maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué et désigné, ne pourront pas passer les Rigolets, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, du Lac Borgne ou Lac Charles, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les lois de cet Etat, faites et pourvues dans tel cas, et sur la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Moi, Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, ait jugé convenable d'émettre ma proclamation de quarantaine, ordonnant que la quarantaine prendra effet le et à partir du 1er Mai 1892, à 12 heures m. contre les ports et-dessus nommés et désignés, ainsi qu'il est contenu dans le tableau ci-dessus.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements ordonnés par cette proclamation, et le Bureau de Santé est requis de procéder rigoureusement contre toutes violations des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

(SCEAU) Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton-Rouge, ce 19me jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil-huit cent quatre-vingt-douze et de la cent seizième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de la Louisiane.

Par le Gouverneur,
GEO. SPENCER,
Assistant Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières

—AUX—

Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter le travail des officiers de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tapis, de rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en cotor.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consulaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils ne départent autant que possible de bagages capables de s'endommager par l'eau ou de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils auraient à courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La cargaison doit, autant que faire se pourra, être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de [illegible].

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement le dite cale. [illegible]

8. Tout navire observant les prescriptions [illegible]

AMUSEMENTS.

WEST END.

LE COONEY ISLAND DU SUD.
Foule tous les soirs.
SUCCÈS SANS PAREIL.

Grand Orchestre Américain de Porte.

CINQUANTE ARTISTES.

Engagement spécial commençant le 10 juillet de

ARMAND VEAZEY,

Le jeune Cornettiste Louisianais.

Concert tous les soirs, commençant à 6 heures et les dimanches à 5 h.

Les trains partiront de la rue du Canal coin Carondelet, toutes les heures jusqu'à 3 h. P. M., et ensuite toutes les 20 minutes jusqu'à 10 h. du soir.

Le dimanche, les départs seront lieu toutes les 30 minutes jusqu'à 2 h., et ensuite toutes les 15 minutes.

4 juil—

La Santé c'est la Fortune.

LE TRAITEMENT PAR LE DR E. C. WEST DES NERFS ET DU CERVEAU est un spécifique garanti pour l'Hystérie, les éblouissements, les convulsions, les crises, la névralgie nerveuse, les maux de tête, la prostration nerveuse causée par l'alcool ou le tabac, les insomnies, la prostration mentale, le ramollissement du cerveau résultant en insanité et conduisant à la misère, à la débilité, à la mort, la vieillesse prématurée, la stérilité, la perte de puissance chez les deux sexes, les pertes involontaires et la spermatorrhée causées par un excès de travail du cerveau, un abus de ses forces. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. $1 la boîte, ou six boîtes pour $5 00, envoyées par la malle affranchies sur le reçu du prix.

NOUS GARANTISSONS QUE SIX BOITES

Guériront tout cas. Pour chaque commande de six boîtes reçue par nous accompagnée de $5 00, nous enverrons à l'acheteur notre garantie écrite de lui rendre son argent si le traitement n'opère pas la guérison. Les garanties ne seront émises que par

E. TUMA, pharmacien, seul agent, No 12 rue du Camp, Nouvelle-Orléans Lne.
1er oct—1an—Yeff

Pilules contre-stimulantes de

RASORI

Le célèbre remède italien

Ces pilules, dont la renommée est universelle, sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.

Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies ayant pour cause un excès de stimulation ; elles guérissent toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, etc., et sont souveraines pour purifier le sang et fortifier le système. Elles combattent efficacement la constipation, la dyspepsie, les fièvres bilieuses, la dysenterie, les maux de tête, les névroses, l'insomnie, la malaria, l'anémie, les coliques, la névralgie, les douleurs rhumatismales, la goutte, le manque d'appétit, l'indigestion, les maladies des reins, l'irritation cérébrale, la mélancolie, ainsi que les maladies de la peau dans toutes leurs variétés.

A vendre dans toutes les pharmacies de premier ordre.

Prix : 50c. le flacon.

BOGEL DRUG CO., Limited
111 Rue Canal, Nouvelle-Orléans,
Seuls agents aux Etats-Unis
14 mai

ASSURANCES.

Compagnie d'assurances mutuelles
DES MARCHANDS
De la Nouvelle-Orléans.
No 104 rue du Canal.

TRENTE-HUITIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Nlle-Orléans, 15 juin 1892.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte :

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1892, y compris les primes non acquises de l'année précédente :		
Sur risques d'incendie	$133 004 46	
Sur risques maritimes	2,507 30	
Sur risques de rivières	1,961 61	
Total		$137,[illegible]
Moins,—Primes non acquises		46,1[illegible]
		$86,863 06
Ajouter : Compte d'intérêt	$3,668 26	
Compte de loyer	7,596 75	$11,264 01
		$98,[illegible]
Pertes payées :		
Sur risques de feu	$60,632 79	
Sur risques maritimes	313 38	
Sur risques de rivières	205 38	
Pertes totales	$61,207 79	
Primes rendues	$4,772 72	
Réassurances	2,841 85	
Dépenses	15,890 00	
Taxes	3,196 91	
Honoraires d'avocat	240 00	
Compte de courtage	1,796 11	$7,977 [illegible] — 99 735 34
		$861 59

La Compagnie possède l'actif suivant :	
Billets recevables	$98,944 44
Billets garantis par hypothèque et collatéraux	17,773 84
Primes en cours de collection	15,373 82
Propriétés foncières	174,487 00
Argent comptant	22,572 35
Certificats 8 0/0 de ville, (valeur du marché)	22,826 00
Actions des banques (valeur du marché)	6,741 00
Actions d'assurances (valeur du marché)	6,350 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	9,577 00
Actions du La. Jockey Club, (valeur du marché)	2,700 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché)	1,800 00
Bons à primes (valeur du marché)	3,950 00
Avance sur l'habitation Olivier	6,964 31
Librairie et meubles de Bureau	2,000 00
Jugements	800 00
	$390,756 97

L'exposé ci-dessus est une copie [illegible] vraie et correcte des termes de la [illegible]
(Signé) : PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, No 162 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne., ce 15me jour de juin 1892.
JAS. FAHEY, Notaire

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix, John M. Baldwin,
Aristide Hopkins, W. H. Renaud,
Jos. A. Shakspeare, Pierre Mouli,
Henry O. Boucher, Paul Capdevielle,
M. W. Smith, J. B. Lefevre,
A. Xiques.

16juin—1 m

LEON QUEYROUZE & CO

"GROCERS" EN GROS.

—IMPORTATEURS DE—

VINS ET LIQUEURS,

—ET MARCHANDS DE—

Produits des campagnes et de France

[illegible]